



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

OBJET : Lettre ouverte conjointe sur la violence et l'intimidation dans les milieux de soins et de services

Montréal, le 30 septembre 2026 – L'OTPDQ se joint à 24 autres ordres professionnels de la santé et des relations humaines, ainsi qu'au Conseil interprofessionnel du Québec, pour signer la lettre ouverte suivante.

SE MOBILISER CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION DANS LES MILIEUX DE SOINS ET DE SERVICES

Qu'elle soit verbale ou physique, la violence est malheureusement présente dans le réseau de la santé et des services sociaux, nuisant au travail des professionnels, aux soins prodigués aux patients et aux services offerts aux usagers. À titre d'ordres professionnels de la santé et des relations humaines, nous sommes inquiets et nous nous mobilisons aujourd'hui. Nous tendons la main à Santé Québec et au ministère de la Santé et des Services sociaux afin que des efforts collaboratifs soient déployés et que des gestes concrets visant à protéger le public et le personnel touché soient posés.

Les mille et un visages de la violence

La violence s'incarne de multiples façons dans les milieux de soins et de services : intimidation, insultes, dénigrement, harcèlement et violence physique. Trop de travailleurs de la santé et des services sociaux y sont confrontés au quotidien. Selon des données de 2024 de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), près de la moitié des lésions attribuables à la violence au travail sont recensées dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

Des impacts tous azimuts

La violence envers le personnel de la santé et des services sociaux ne menace pas que la sécurité des prestataires : elle compromet la qualité des soins et services à la population, ainsi que leur sécurité et leur continuité. Toutes et tous en font d'ailleurs les frais : la violence provoque retards et interruptions de soins, fragilise les communications et la qualité relationnelle, accroît le risque d'erreur, nécessite des investissements en gestion de crise et fait gonfler l'absentéisme en milieu de travail.

Des causes systémiques

Les facteurs pouvant expliquer la recrudescence de la violence dans les milieux de soins et de services sont multiples :

- Liés aux humains : détresse psychologique, troubles de santé mentale, troubles cognitifs, consommation de substances, douleur mal soignée ou attentes non comblées;
- D'origine organisationnelle : temps d'attente, pénurie de personnel, surcharge de travail ou enjeux de communication;
- D'ordre systémique : salles d'urgence au-delà de leur pleine capacité, accès déficient aux soins et services de première ligne, notamment en santé mentale, en dépendance et en détresse sociale.

Le phénomène prend racine dans un ensemble d'enjeux complexes. Nous croyons essentiel de nous y pencher plus à fond sans tarder. C'est en travaillant de concert que toutes les instances impliquées en santé et en services sociaux pourront convenir d'actions structurantes au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise.

Des chiffres

La violence en milieux de soins et de services s'observe tant ici qu'à l'international. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) relevait dans une étude, en 2022, que 63 % des professionnels interrogés avaient subi au moins une forme de violence en carrière. Dans un sondage mené l'année dernière par l'Association des médecins d'urgence du Québec (AMUQ), 27 % des répondants avouaient y être exposés quotidiennement, dont plus d'une fois sur deux au moment de la dispensation de soins. Cette violence était verbale dans 85 % des cas et physique dans au moins un cas sur deux.

Même son de cloche chez les professionnels en soins infirmiers, à l'endroit desquels les actes de violence ont crû de 23,2 % entre 2021 et 2025, selon un rapport colligé par la CNESST. Autre exemple alarmant : sur 3 200 travailleurs sociaux sondés en 2018, 44 % de ceux œuvrant en protection de l'enfance ont été menacés ou victimes de violence dans l'exercice de leur fonction, selon l'association canadienne qui les représente.

Faire équipe pour protéger le public

Quand une société ne prend pas bien soin de ses professionnels de la santé et des services sociaux, sa population ne peut être soignée et accompagnée comme il se doit. Et petit à petit, les professions qui sont rattachées à ces secteurs perdent de leur attractivité aux yeux des jeunes générations. Lançons rapidement la discussion et agissons collectivement pour que commencent à germer des solutions.



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Signataires

Danielle Boué, t.i.m.(E), ASC
Présidente, Conseil interprofessionnel du Québec

Jean-François Desgagné, pharmacien, FOPQ
Président, Ordre des pharmaciens du Québec

Maxime Deshaies, Ac.
Président, Ordre des acupuncteurs du Québec

Vincent Dubé, t.i.m. (MS)
Président, Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

Caroline Dufour, c.o.
Présidente, Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec

Joëlle Émond, Dt.P., ASC
Présidente, Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec

Valérie Fernandez, travailleuse sociale, ASC
Présidente, Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Paul-André Gallant, AdmA, MBA, ASC, MPO, orthophoniste
Président, Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

Dr Mauril Gaudreault, M.D.
Président, Collège des médecins du Québec

David Gélinas, ap.
Président, Ordre des audioprothésistes du Québec

Carole Grant, inf aux., ASC
Présidente, Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

Karine Grondin, inhalothérapeute
Présidente, Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec

Luc J. Hébert, Fellow pht, PhD, CD
Président, Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Dre Fadji Koffi, podiatre
Présidente, Ordre des podiatres du Québec

Marie-Claude Lafond, sexologue et psychothérapeute
Présidente, Ordre professionnel des sexologues du Québec

Dr Philippe Larivière, chiropraticien
Président, Ordre des chiropraticiens du Québec

Richard Legendre, T.Sc.A., ASC
Président, Ordre des technologues professionnels du Québec

Jean-François Lortie, H.D., B.Ed.
Président, Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

Luc Mathieu, inf., DBA, ASC
Président, Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Alexandre Nadeau, erg., M. Erg, ASC, C. Dir.
Président, Ordre des ergothérapeutes du Québec

Julie Pelletier, SF, LL.M.
Présidente, Ordre des sages-femmes du Québec

Dr Éric Poulin, optométriste OD MSc ASC
Président, Ordre des optométristes du Québec

François Proulx, B.Sc., M.Sc. chimie, Ph.D. ATDR
Président, Ordre des chimistes du Québec

Dr David Quirion, m.v.
Président, Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Josée Rioux, criminologue
Présidente, Ordre professionnel des criminologues du Québec

Félix-David L. Soucis, ps. éd., CRHA
Président, Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec